



DÉCISION

Décision concernant un avenant n°2 de prorogation par rapport à une convention d'occupation de locaux du domaine public avec l'association RECREASCIENCES - Centre de Culture Scientifique, Technique et Industrielle du Limousin (CCSTI)

1 DOCUMENT - Publié le 27 Décembre 2024

 **26164.pdf**
(.pdf, 1,5 Mo)

 **TÉLÉCHARGER**